



Vous souhaitez connecter vos services à l'Internet ?  
cette brochure va vous guider ...



#### Que me faut - il ?

- Bien sûr, un ordinateur pas trop ancien (si possible moins de 5 ans), éventuellement « multimédia ». Le système d'exploitation importe peu. Si vous possédez Windows, il est conseillé d'utiliser Windows XP, Vista ou supérieur.
- Un anti virus récent (le choix ne manque pas : Norton, Mc Afee, Trend, Kaspersky, etc). Il est important de tenir cet anti virus à jour. Les mises à jour sont généralement gratuites pendant un certain temps, au delà, il faut parfois réinvestir. Elles peuvent être effectuées via l'Internet. [Plus d'infos sur la sécurité](#).
- Un moyen pour se connecter (voir « le type de connexion »)
- Un fournisseur d'accès (voir « Comment choisir le FAI »).
- On conseillera, si vous ne disposez pas d'une personne « ressource » connaissant déjà l'Internet, d'effectuer une petite formation ...

#### Sommaire:

Que me faut - il ?	Page 1
Quel type de connexion choisir ?	Page 2
Quel matériel de liaison acheter ?	Page 5
Le dégroupage	Page 5
Comment choisir le FAI ?	Page 6
Comment installer la connexion ?	Page 7
Y a t-il des dangers à utiliser Internet ?	Page 7



## ■ Quel type de connexion choisir ?

Il existe de nombreuses technologies pour se raccorder à l'Internet (ADSL, Câble, Fibre Optique, WiMax, 3G, Satellite, etc ...). Bien sûr il convient de choisir la connexion la plus rapide au meilleur tarif !

1 - **l'Adsl** est aujourd'hui sans doute le meilleur compromis. Il existe plusieurs débits exprimés en Kilo-bits par seconde (de 512 ko, à plusieurs dizaines de mégas). Mais hélas, tout le territoire national ne dispose pas des meilleurs débits, et certaines zones en sont complètement dépourvues.

- *Qu'est ce que l'Adsl ?*
- *L'Adsl (Asymmetric Digital Subscriber Line) est une technologie relativement récente. Il s'agit d'une jonction utilisant des fils de cuivre déjà existants (ceux de votre ligne téléphonique), mais avec un rendement bien supérieur. L'inconvénient est que l'abonné doit être relativement proche d'un central (environ 4 à 8 km) équipé pour l'Adsl.*
- *Quels sont les avantages de l'Adsl ?*
- *La vitesse de transmission est assez élevée. La liaison est quasi permanente (il n'y pas besoin de se reconnecter à chaque utilisation). On peut téléphoner tout en utilisant l'Internet. La facturation est forfaitaire (environ 30 € en moyenne par mois abonnement et connexions illimitées comprises). On peut éventuellement partager un accès entre plusieurs postes (sous réserve que votre abonnement et votre matériel l'autorisent).*
- *Comment savoir si l'Adsl est disponible sur ma commune ?*

**Testez l'éligibilité de votre ligne**

Testez en une seule fois, facilement et rapidement, toutes les offres proposées par l'ensemble des fournisseurs d'accès en France Métropolitaine. Identifiez et comparez directement en un coup d'oeil les offres disponibles selon votre localisation.

N° de téléphone

Code postal

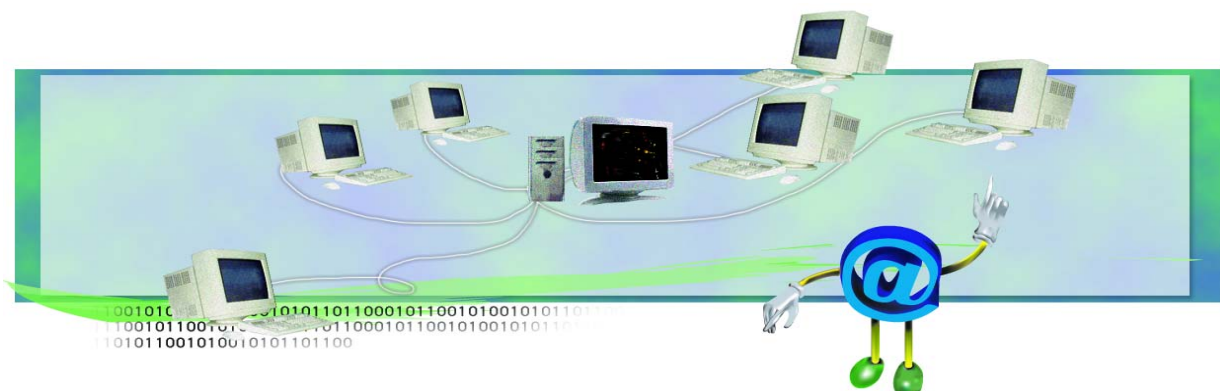
[Vous n'avez pas de ligne téléphonique ?](#)

J'accepte les conditions générales

**Testez l'éligibilité de votre ligne**

Cliquez ici

Plusieurs sites vous renseignent à ce sujet, par exemple connectez vous sur : <http://www.zoneadsl.com>. Ou appelez un opérateur (Orange, Free, SFR, etc.)



- *Quel débit choisir ?*
- *Tout simplement le plus élevé pour un prix que vous jugerez raisonnable ! Pour un usage sur poste unique et sans utiliser des services « gourmands » en bande passante tel la vidéo optez si possible pour une liaison minimum de 2048 kb. Aujourd'hui de nombreux programmes de gestion sont accessibles par le Web et donc vous devez disposer pour les faire fonctionner d'une bande passante suffisante.*

2 - Les autres technologies représentent une alternative pour les zones où l'Adsl n'est pas disponible, mais certaines d'entre-elles, disponibles uniquement dans des zones urbanisées le surclassent.

### - Le Satellite

- *Il existe deux technologies pour l'Internet par satellite :*
- *Satellite avec liaison terrestre : Dans ce cas de figure, il faut une connexion à l'Internet classique, par ligne téléphonique, souscrite auprès d'un fournisseur d'accès. Les données émanant de l'internaute sont transmises par le réseau terrestre vers l'opérateur par satellite qui les récupère et les achemine. Le satellite diffuse le résultat de la requête à l'abonné.*
- *Liaison satellite bi-directionnelle : Aucune liaison téléphonique n'est nécessaire. Les requêtes sont envoyées directement avec votre parabole vers le satellite. L'opérateur Internet par satellite reçoit la requête, récupère le résultat puis la retransmet à l'Internaute également par satellite. Cette dernière solution est plus pratique mais aussi beaucoup plus onéreuse.*
- *Outre une parabole, un décodeur spécifique est nécessaire pour accéder au service. L'installation doit être effectuée par un professionnel, elle est assez coûteuse. Les débits proposés varient généralement entre 512 Kbits/s et 2 Mbits/s.*
- *Hormis les coûts importants, le satellite est disponible partout, c'est un atout par rapport aux autres technologies, il peut ainsi équiper des zones où l'on pas d'ADSL.*

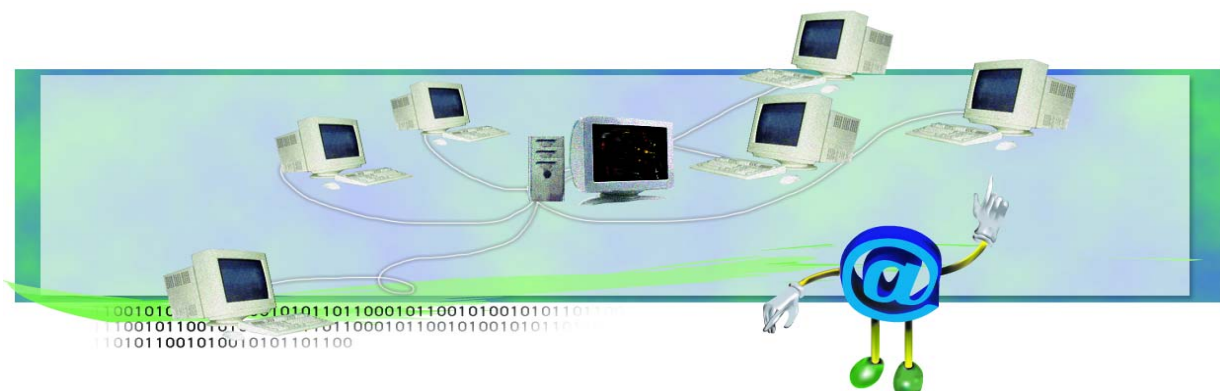


### - Le WiMax

*Le WIMAX est une nouvelle norme de transmission sans fil (802.16). Son principal avantage est de supporter une bande passante conséquente (jusqu'à 70 Mbits/s) sur une distance importante (environ 20 KM) et ceci malgré les obstacles éventuels (bâtiments, forêts). En France, son utilisation doit faire l'objet d'une autorisation auprès de l'Autorité de régulation des communications (ACERP).*

*Moins cher que la fibre optique (pas de génie civil), le WiMax pourrait dans un premier temps trouver sa place en tant que relais Internet dans les zones rurales non desservies par l'ADSL.*

*L'adoption de technologies sans fil améliore la portabilité de l'Internet, il est toutefois conseillé de veiller à la sécurité afin d'éviter qu'un utilisateur malintentionné ne pénètre votre réseau.*



## - La 3G

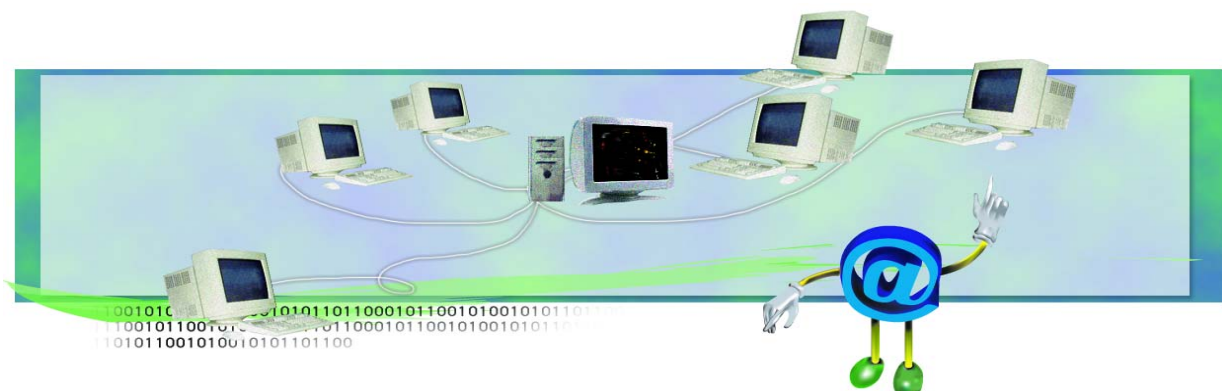
*Un certain nombre de zones ont aujourd'hui accès à une nouvelle race de réseau : la 3G [3ème génération]. Les opérateurs de téléphonie mobile présents sur notre territoire n'ont pas tous choisi la même technologie pour répondre au besoin de bande passante des consommateurs. L'une d'elles est l'UMTS [Universal Mobile Telecommunications System], qui nécessite l'apport de nouveaux émetteurs. Toutes les zones ne sont donc pas couvertes. Le débit est confortable : jusqu'à 3 Mbit/s. D'autres opérateurs ont fait le choix de ne pas changer leurs points d'accès, mais de les faire évoluer : c'est le Edge [Enhanced Data rate for GSM Evolution], en contrepartie les débits sont décevants (jusqu'à 384 kbit/s seulement). Côté client, il faut, pour bénéficier de la 3G, un téléphone ou un PDA compatible. Il existe également des cartes au format PCMCIA à glisser dans votre ordinateur portable.*

## Le Câble

*Historiquement destinés à la diffusion de la télévision, certains opérateurs câble proposent aujourd'hui des connexions à l'Internet. Physiquement, il s'agit d'un câble coaxial, le même câble que celui du réseau de distribution de télévision. Du côté du client il est nécessaire de disposer d'un « modem câble » loué ou acheté. Pour des raisons de coûts de déploiement cette technologie n'est généralement disponible que dans des zones fortement peuplées. Il s'agit d'un système de connexion permanente à facturation forfaitaire. Les débits sont extrêmement variables selon les heures.*

## Ftth

*[Fiber To The Home] Il s'agit d'amener un nouveau réseau d'un concentrateur de quartier directement chez l'habitant. Ce réseau est composé de fibres optiques, qui contrairement aux autres techniques évoquées ici ne transportent pas les données sous forme d'impulsions électriques mais de rayons optiques. Il existe déjà en France de nombreux réseaux composés en fibres optiques et la plupart des données circulent sur ce type de câble jusqu'au dernier noeud de raccordement avant le client final. Le segment entre le central et l'internaute est dénommé « boucle locale », souvent matérialisé sous la forme d'un réseau cuivré téléphonique classique. Le projet « Ftth » vise à remplacer ce segment synonyme de goulot d'étranglement par de la fibre optique. Les débits couramment proposés sont de 100 Mbits/s. Le ftth facilite la diffusion de nouvelles technologies particulièrement gourmandes en « bande passante », comme la télévision Haute Définition (TVHD). Pour l'heure, seules les zones fortement urbanisées bénéficieront de ce déploiement.*



## ■ Quel matériel de liaison acheter ?

En fonction du type de connexion que vous choisirez, le matériel nécessaire est différent. Pour l'Adsl, il faut disposer d'un modem Adsl. Ce modem vous est souvent proposé par votre fournisseur d'accès, et bien souvent il est « gratuit », pour peu que vous vous engagiez à ne pas changer de FAI avant une période fixée dans le contrat. Notez que les Fournisseurs d'accès proposent désormais un modem à leur marque, dénommé généralement « Box » (boîte). Attention toutefois, même si ce genre de solution présente beaucoup d'avantages, ne perdez pas de vue qu'il s'agit de matériel « propriétaire » (impossible de se connecter au travers d'un FAI à l'aide de la « Box » d'un FAI concurrent). Par ailleurs, en cas de détérioration, il faudra s'acquitter de frais supplémentaires...

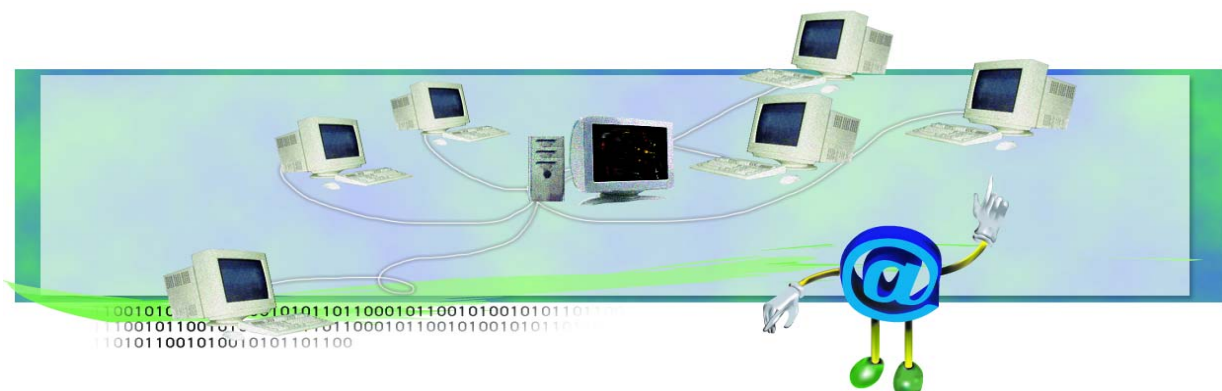
## ■ Le dégroupage

Le dégroupage partiel ou total consiste à rétrocéder la gestion de tout ou partie de votre ligne à un opérateur autre que France Télécom (l'opérateur historique) dans le cadre de la libéralisation du secteur des télécommunications.

En pratique, cela signifie que l'opérateur alternatif possède une fibre optique, alimentant le central téléphonique dont vous dépendez. On constate aujourd'hui que seules les zones possédant suffisamment de lignes sont dégroupables.

Le **dégroupage partiel** permet à un opérateur d'avoir accès à la bande de fréquence « haute » (fréquences non vocales) de votre ligne. Cette solution lui permet de gérer de bout en bout la connexion ADSL. La conséquence directe se traduit généralement par des débits plus importants, ainsi que l'éligibilité à l'offre « Télévision ».

Le **dégroupage total** permet à un opérateur alternatif de proposer la gestion de la totalité de la bande de fréquence de votre ligne qui, dès lors n'est plus du ressort de l'opérateur historique. L'ensemble des prestations téléphoniques et Internet vous est alors facturé par l'opérateur alternatif, l'abonnement téléphonique n'est donc plus reversé à France Telecom.

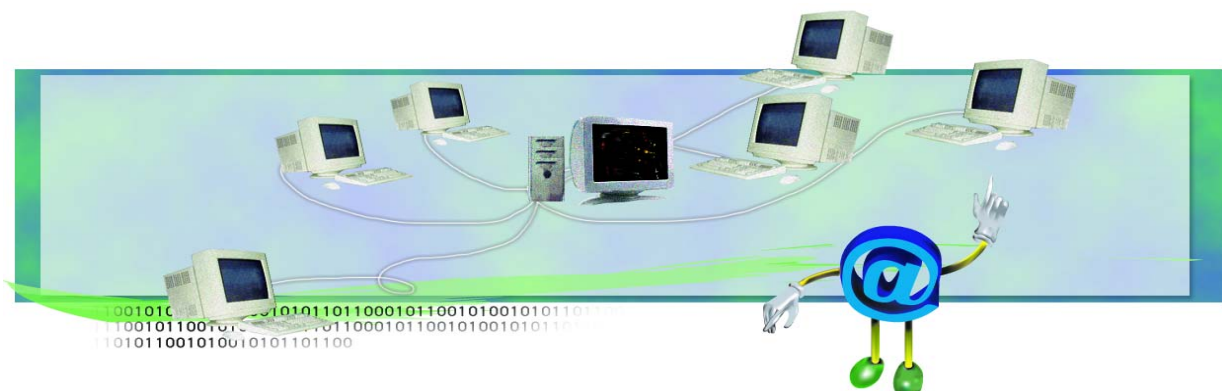


## ■ Comment choisir le FAI ?

Le « FAI » (Fournisseur d'Accès Internet) ou « Provider » (comme le nomment les anglo-saxons) est votre point d'entrée sur Internet. C'est lui que le modem appelle lorsque vous souhaitez aller sur l'Internet, et c'est lui qui achemine les données entre le réseau Internet et vous. Autant dire que son rôle est très important.

On attend du FAI qu'il possède une « bande passante » correcte pour ne pas ralentir les transmissions et que son service soit disponible (que l'on puisse rentrer sur Internet à n'importe quel moment).

Le secteur étant très concurrentiel, une bataille des prix s'est engagée depuis quelques années. Pourtant il est impératif que la baisse des tarifs ne se fasse pas au détriment de la qualité. Privilégiez donc un FAI de bonne réputation, et pour cela, n'hésitez pas à interroger votre entourage. Notez qu'il existe des « baromètres » de FAI, censés mesurer leur efficacité (par exemple le site <http://www.dslvalley.com> vous propose de choisir en fonction de critères que vous choisissez). Notez également que les performances peuvent être fluctuantes d'un mois à l'autre, aussi cela ne saurait être le seul critère d'achat.



## ■ Comment installer la connexion ?

La plupart des FAI proposent maintenant des Cd-Rom qui automatisent complètement l'installation, toutefois si vous optez pour une liaison avec votre poste via Ethernet, l'installation de ce Cd-Rom n'est pas utile, l'accès à l'Internet devrait être automatique. Malgré cela il vous faudra tout de même brancher le modem ! En lisant **attentivement** la documentation accompagnant le tout, il est possible de s'en sortir seul, mais si la technique vous rebute et si vous ne disposez pas d'une personne « ressource » connaissant déjà l'Internet, il faudra demander de l'aide auprès de la « Hot-line » de votre fournisseur d'accès. Si vous devez y avoir recours, choisissez plutôt d'appeler dans des heures creuses, d'autant que la plupart sont ouvertes 24h/24.

## ■ Y a-t-il des dangers à utiliser Internet ?

Dès que deux ordinateurs échangent des données (ne serait-ce que par disquettes), il y a un danger qu'un programme maléfaisant soit propagé d'une machine à l'autre.

Sur l'Internet il y a beaucoup de monde connecté en même temps, et donc le danger est plus important. Malgré cela il existe des parades efficaces....

**Règle numéro 1** : posséder un anti virus à jour. Les anti virus d'aujourd'hui sont programmables afin de « s'auto actualiser » par Internet.

**Règle numéro 2** : n'utiliser que des sites Internet dignes de confiance. Evitez absolument les sites «underground » ou « pirates ».

**Règle numéro 3** : ne pas ouvrir de messages (et surtout de pièces jointes) dont on ne soit sûr(e) de l'origine.

**Règle numéro 4** : mettre régulièrement à jour votre système. Cela est possible gratuitement par Internet.

**Règle numéro 5** : en particulier si vous disposez de l'Adsl ou toute connexion permanente, protégez - vous contre les intrusions en installant un « pare - feu » ou « FireWall ». Il s'agit d'un système de filtrage. A plupart du temps, cet élément est déjà présent et activé dans votre système.

@gence Landaise Pour l'Informatique / 2008  
Contact : [maintenance@alpi40.org](mailto:maintenance@alpi40.org)

